

ASSOCIATION

# Second Souffle accompagne les entrepreneurs post dépôt de bilan et liquidation

Il arrive qu'un chef d'entreprise doive cesser son activité pour diverses raisons : baisse du chiffre d'affaires, nouveau concurrent, dissension entre associés, financement avorté. Une étape difficile qui s'accompagne d'une grande solitude. C'est pour épauler ces dirigeants que l'association Second Souffle a été fondée en 2010.

## L'échec stigmatisé ou Vive l'échec !

En 2015 la France a enregistré 63 081 défaillances d'entreprises - sauvegarde, redressements et liquidations judiciaires - dont 4 969 dans les Hauts-de-France. 9 dépôts de bilan se terminent en liquidation.

En France dépôt de bilan et liquidation souffrent d'une connotation très péjorative d'insuffisance et non d'apprentissage comme dans les pays anglo-saxons. La liquidation d'entreprise est souvent synonyme d'échec irrémédiable. Perçue comme une honte, elle n'est pas vécue comme une étape permettant de rebondir mais est plutôt synonyme de portes qui se ferment.

69% des français considèrent que l'on rejette trop durement l'entrepreneur ayant connu un échec. Source : Ipsos Public Affairs-décembre 2013

La vie de l'entreprise est pourtant comme un cycle de la vie avec des succès et des échecs ; une notion peu intégrée dans le logiciel des acteurs économiques français.

De ce postulat, le constat est simple : " Il existe de nombreuses structures d'aide et de soutien à la création mais plus rien lorsque le chef d'entreprise rentre dans une procédure, parfois très longue, de dépôt de bilan ", précise Dimitri Pivot, ancien chef d'entreprise contraint de céder son entreprise et qui a lancé l'association Second Souffle en 2010.

## Une association légitime

Créée par des entrepreneurs post difficultés solidaires de leurs pairs, animée par des



hommes et des femmes qui ont vécu l'arrêt de leur entreprise, Second Souffle répond à un besoin réel : valoriser l'expérience entrepreneuriale comme un potentiel de compétences à explorer.

Second Souffle est membre fondateur du 1er Groupement d'Intérêt Associatif « Le Portail du Rebond des Entrepreneurs » reconnu en janvier 2014 par Madame Fleur PELLERIN, ministre déléguée aux PME. L'association s'est félicitée de la suppression de l'indice 040 de la Banque de France en septembre 2013 et de l'insaisissabilité d'office de la résidence principale de l'entrepreneur (Loi Macron 07/08/15). Christine Lecomte, chef d'entreprise ayant connu elle-même la liquidation de son entreprise en 2014, et ancien Juge au Tribunal de Commerce de Douai, a lancé l'antenne de Second Souffle à Lille en juillet 2014. « On accompagne les entrepreneurs au niveau de la compréhension de leur procédure collective, et surtout pour leur repositionnement professionnel. Tous veulent mettre à profit leur expérience pour rebondir sur un emploi de salarié ou de consultant ou sur une nouvelle activité. Car dans un parcours professionnel, on peut connaître un échec, mais ce n'est pas

pour autant qu'on est devenu incompetent », indique-t-elle.

## La méthode du rebond

Pour aider ces chefs d'entreprise à valoriser leurs compétences, Second Souffle leur propose une « méthode du rebond » innovante au sein d'une dynamique de groupe. Elle commence par l'accueil aux Jeudis du Second Souffle, réunions chaque 1er jeudi du mois à Lille. Participent aussi à cette réunion des dirigeants en activité, coaches, consultants RH, membres d'organisations professionnelles et de structures institutionnelles soucieux d'accompagner ces entrepreneurs dans leur repositionnement. L'objectif est de rompre l'isolement du chef d'entreprise, de lui accorder une écoute attentive et empathique, d'échanger et de partager expériences et solutions. D'entrepreneur à entrepreneur, on peut se dire des choses sans honte d'être jugé et réveiller les solidarités.

Lors de ces Jeudis du Second Souffle, Christine Lecomte fait régulièrement intervenir des consultants, experts bénévoles, sur des thématiques variées : reprendre confiance, cerner



## SECOND SOUFFLE

- Membre fondateur du 1er Groupement d'Intérêt Associatif « Le Portail du Rebond des Entrepreneurs » <http://portaildurebond.com>
- Signataire de la Charte du déploiement territorial des Conférences du Rebond avec Madame la Ministre Fleur PELLERIN - Janvier 2014
- Initiateur de la Charte éthique et solidaire « Entreprendre, c'est OSER! »
- Des partenaires de 1er plan : APEC, Pôle Emploi...
- Des actions inscrites dans le cadre de la loi RSE.
- Association loi 1901 créée en juillet 2010.

et valider ses compétences, portage salarial, auto-entrepreneuriat, formation aux réseaux sociaux, etc.

Après cette prise de contact, l'association les accompagne en leur proposant de participer à des ateliers. Ainsi l'atelier CV les invite à capitaliser leur recherche de travail - salarié ou consultant - à partir de leurs compétences-clés. Les entrepreneurs sont aussi guidés vers le marché de l'emploi en participant à l'atelier « Développer son réseau ». En effet nombre d'offres d'emploi ne sont pas publiées et c'est souvent grâce à ses contacts et aux réseaux des autres membres et bénévoles qu'ils ont connaissance de postes à pourvoir. » précise Christine Lecomte.

Le partenariat national avec l'APEC permettra dès l'automne 2016 de proposer sur Lille à ces entrepreneurs post difficultés des ateliers spécifiques à leurs profils.

En dernier stade Second Souffle encourage

## UNE IMPLANTATION NATIONALE

- PARIS Dimitri PIVOT  
paris@secondsouffle.org
- LYON Guillaume BOURDON  
lyon@secondsouffle.org
- LILLE Christine LECOMTE  
lille@secondsouffle.org
- RENNES Stéphane DARDOIZE  
rennes@secondsouffle.org

Développement à venir sur Toulouse, Marseille, Reims ... avec votre concours



SECOND SOUFFLE.org  
REBONDIR APRÈS UN ÉCHEC ENTREPRENEURIAL

la « cooptation d'entreprises partenaires ». C'est à ce stade que l'entrepreneur passe de la théorie à la pratique et devient pro-acteur de son rebond. Cette démarche leur permet de valoriser leur parcours et leurs expertises et d'élargir leur carnet d'adresse. « Il prospecte les entreprises de son secteur, leur présente l'action de l'association pour qu'elles deviennent des partenaires et nous ouvrent leur offres d'emploi » indique Christine Lecomte.

## Second Souffle Lille à l'écoute des entrepreneurs

L'antenne de Lille a besoin de connaître ces entrepreneurs - chefs d'entreprise, commerçants, artisans, auto-entrepreneurs, professions libérales - qui vivent une procédure collective. Sortis des circuits professionnels, ayant perdu l'estime d'eux-mêmes, ils se terrent.

## NOS MISSIONS

- DÉVELOPPER la capacité à rebondir
- RÉHABILITER l'entrepreneur post-difficultés
- VALORISER l'expérience entrepreneuriale
- PROMOUVOIR l'entreprise individuelle



## NOS ACTIONS

- Les JEUDIS du SECOND SOUFFLE et « F\*UCKUP Nights »
- Une METHODE de REBOND 1.2.3
- Des séances de COACHING
- Des ATELIERS THEMATIQUES
- La COOPTATION d'Entreprises Partenaires
- Une CV-THEQUE
- Des OFFRES D'EMPLOI
- Des CONFERENCES
- Une plateforme de CROWDFUNDING

Or les experts-comptables, en lien direct avec les entrepreneurs qui traversent des difficultés ou sur le point de déposer leur bilan, peuvent leur indiquer l'existence de notre antenne régionale à Lille prête à les accompagner dans leur rebond.

Christine Lecomte participera à un atelier sur l'Entrepreneuriat et le Rebond avec la CCI Grand Lille au Salon Créer de Lille en septembre prochain.

Prochain jeudi du Second Souffle le 8 septembre à Lille chez Werésou, 104 rue Nationale

## Contact :

Christine Lecomte  
Second Souffle Lille  
lille@secondsouffle.org  
www.secondsouffle.org  
Tél : 06 60 81 59 46